

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR

- 1. Désignation du secrétaire de séance.**
- 2. Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 22 mai 2025.**
- 3. Présentation de la liste des dossiers signés par le Président dans le cadre de sa délégation de signature.**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211.10.
- Vu le code de la commande publique et notamment son article R2123-1.
- Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 n°1 donnant délégation au président, notamment « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur 210 000€ HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

2025-1 Installation de dispositifs de suivi et d'alerte en cas de crue.

La présente procédure est un Marché de fournitures passé en procédure adaptée (en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique).

Date d'envoi à la publication : 8 avril 2025

Date limite de remise des offres : 5 mai 2025 à 12h

Publicité : AWS / Dauphiné libéré

Critères de sélection :

- Clarté et la qualité du mémoire méthodologique, 10 %
- Valeur technique de l'offre, 30 %
- Références du cabinet d'études, la qualification des intervenants (le temps passé et la nature des interventions de chacun des intervenants devront être détaillés) et moyen mis en œuvre, 10 %
- Délais, 10%
- Coût global, 40%

2 offres ont été réceptionnées de manière dématérialisée sur la plateforme AWS.

Alice NURAIN service gestionnaire de la CCPE a procédé à l'analyse de l'offre et une présentation a eu lieu en commission d'appel d'offres.

Il a été décidé de retenir le prestataire OTT Hydromet pour un montant de 112 857.85 € HT.

A la suite de quoi le marché est signé pour exécution.

2025-15 Suppression de la végétation sur le système d'endiguement du Bouchouse à La Roche de Rame

La présente procédure est un Marché de travaux passé en procédure adaptée (en application des articles L2123-1, R2123-1 du Code de la commande publique).

Date d'envoi à la publication : 8 avril 2025

Date limite de remise des offres : 5 mai 2025 à 12h00

Publicité : AWS / Dauphiné libéré

Critères de sélection :

Valeur technique : 30%

Prix des prestations : 70%

5 offres ont été réceptionnées de manière dématérialisée sur la plateforme AWS.

Alice NURAIN service gestionnaire de la collectivité a procédé à l'analyse des offres et une présentation a eu lieu en commission d'appel d'offres.

Il a été décidé de retenir l'entreprise Environnement et travaux pour un montant de 6000€ HT.

A la suite de quoi le marché est signé pour exécution.

2025-17 Mission de Maîtrise d'œuvre site et sols pollués (SSP) pour les travaux de dépollution du terrain d'assiette destiné à la construction d'un atelier relais « Vivre sa Vie Chez Soi » à vocation de bureau et d'habitat inclusif – L'Argentière-La Bessée (05120).

La présente procédure est un Marché de maîtrise d'œuvre passé en procédure adaptée (en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique).

Date d'envoi à la publication : 24 avril 2025

Date limite de remise des offres : 15 mai 2025 à 12h00

Publicité : AWS / Dauphiné libéré

Critères de sélection :

Valeur technique : 60%

Prix des prestations : 40%

4 offres ont été réceptionnées de manière dématérialisée sur la plateforme AWS.

Marie HANASTASIOU responsable du projet a procédé à l'analyse des offres et une présentation a eu lieu en commission d'appel d'offres.

Il a été décidé de retenir le maître d'œuvre pour un montant de 13 660 € TTC reparté en Tranche ferme 7 750€ HT et Tranche optionnelle 5 910€ HT.

A la suite de quoi le marché est signé pour exécution.

2025-13 Service de navettes publiques routières estivales 2025

La présente procédure est un marché de service passée en procédure adaptée soumis aux dispositions des articles L.2123-1, et R2123-1 du code de la commande publique.

Le marché est alloté comme suit :

Lot 1 : Estibus A – Pelvoux <> Pré de Madame Carle

Lot 2 : Estibus B – L'Argentière-La Bessée <> Lac de la Roche-de-Rame <> Dormillouse

Lot 3 : Estibus C – Pont des Places <> Béassac

Date d'envoi à la publication : 18 avril 2025

Date limite de remise des offres : 12 mai 2025 à 12h00

Publicité : AWS / Dauphiné libéré.

Critères de sélection :

Valeur technique : 20%

Prix : 80%

2 offres ont été réceptionnées de manière dématérialisée sur la plateforme AWS.

Chloé SEVILA, responsable de projet a procédé à l'analyse des offres et une présentation a eu lieu en commission d'appel d'offres.

Il a été décidé de retenir :

Lot 1 l'entreprise Audier en offre de base pour un montant de 28 014 € HT

Lot 2 l'entreprise Audier pour un montant de 28 594 € HT

Lot 3 l'entreprise Résalp pour un montant de 22 040 € HT

A la suite de quoi le marché est signé pour exécution.

4. Liste des délibérations.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

- 1 Admissions en créances éteintes.
- 2 Prolongation d'adhésion à la convention de participation Prévoyance du CDG 05.
- 3 Décision modificative n°1 du Budget Général.
- 4 Mise à jour des effectifs suite à la promotion interne.

ENVIRONNEMENT, TRAVAUX ET TRANSITION ECOLOGIQUE

- 5 Demande de subvention au titre du Fonds vert pour les travaux d'entretien de la végétation du torrent du Bouchouse – Commune de la Roche de Rame.
- 6 Présentation du rapport annuel 2024 de gestion des déchets ménagers et assimilés
- 7 Présentation du rapport annuel 2024 du service de collecte et de traitement des eaux usées.

AMÉNAGEMENT, TOURISME ET MOBILITÉ

- 8 Fixation de la taxe de séjour applicable au 1er janvier 2026.

- 9 Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : Nouveau débat sur les orientations du
Projet d'Aménagement Stratégique du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays
des Écrins.
- 10 Convention de vente de titres de transports à la Mairie de Vallouise-Pelvoux.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SERVICES AU PUBLIC

- 11 Règlement d'attribution des aides directes locales de l'Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement urbain (OPAH-RU) - multisites du
Pays des Ecrins.
- 12 Convention en faveur du logement des travailleurs saisonniers entre l'Etat, la
Commune de L'Argentière-La Bessée et la Communauté de Communes du Pays
des Écrins - période 2025/2028.
- 13 Convention en faveur du logement des travailleurs saisonniers entre l'Etat, la
Commune de Puy Saint Vincent et la Communauté de Communes du Pays des
Écrins - période 2025/2028.